

AUPELF
3^e rencontre Mondiale
des Départements d'Etudes
françaises - LOME - 1982

Communication de
Lilyan Kesteloot
Maître de Conférence
à l'Université de Dakar

Thème I, I-1a, I-3a
Thème II, II-1a, II-2b

CRISE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ET
DE LA LITTERATURE FRANCAISES DANS LES UNIVERSITES
AFRICAINES - CAS DE DAKAR -

Je voudrais aujourd'hui aborder un problème épique. Je le ferai d'autant plus volontiers que j'enseigne depuis 11 ans la littérature africaine à l'Université de Dakar et que mes sympathies pour cette discipline ne peuvent en aucun cas être mises en doute.

Mais je ne puis oublier que je donne ces cours à de futurs professeurs de français, et c'est en y songeant que je suis amenée à me poser des questions.

Certes nous constatons aujourd'hui - ce n'est un secret pour personne - une baisse de niveau chez les étudiants des Facultés de Lettres.

Cela est plus sensible encore chez les étudiants de Lettres Modernes. Comment s'en aperçoit-on ? par la détérioration de l'orthographe et de la syntaxe, par l'usage impropre des termes, l'accumulation de formes locales fautives, la négligence de l'élocution ; la maîtrise du français n'est plus acquise, comme naguère, chez l'étudiant qui sort de licence ; les fautes abondent dans les mémoires dont le directeur doit se transformer en correcteur de langue, voire en rewritier.

Cette situation ne serait pas très grave si nos licenciés n'étaient point recrutés comme professeurs de français dans les lycées et collèges.

On voit sans peine que dès lors le cercle devient vicieux : les expressions erronées ou les lacunes seront transmises aux jeunes élèves, et le niveau de langue sera plus bas encore chez les futurs bacheliers.

Les professeurs d'Université noirs ou blancs se trouvent donc perplexes devant une évolution dont ils ne sont pas responsables et qu'on ne sait trop comment corriger.

Essayons d'abord d'en analyser les causes.

Après un débat provoqué avec les étudiants en année de licence, je distinguerais 2 types de causes de dégradation du français :

- a) des causes d'ordre technique et matériel.
- b) des causes psychologiques

Du côté technique c'est, comme je l'annonçais au début, une multiplication des erreurs dans l'expression tant écrite qu'orale, et qui résulte déjà, semble-t-il, d'une baisse de qualité dans l'enseignement secondaire.

Il faut ajouter à cela que peu d'étudiants possèdent un dictionnaire de langue ou un dictionnaire orthographique, encore moins un dictionnaire des difficultés grammaticales. Problème de choix ou problème de pauvreté ? On remarque aussi que malgré des bibliothèques universitaires très bien outillées, les étudiants de Lettres lisent trop peu, le moins possible à vrai dire, et souvent même pas les 2 ou trois livres de critique complémentaires au cours. Paresse intellectuelle ou manque de motivation ?

En réalité malgré un maximum de facilités (séjour au campus, bibliothèques de département, salle de lecture, prêt des ouvrages à domicile, grand choix de dictionnaires, d'encyclopédies, d'ouvrages de critique, de stylistique, grammaire et littérature) on constate que seul un petit nombre des étudiants de français utilisent effectivement ces outils de perfectionnement et que beaucoup d'ouvrages restent inemployés, voire non découpés. Manque de temps ou manque de curiosité ? On n'y comprendra rien si on n'aborde pas les causes d'ordre psychologique.

En effet interrogés sur les raisons qui les poussent à négliger ainsi leur futur instrument de travail, les étudiants ont réagi avec une vivacité significative ! Et ce débat a mis à jour des sentiments sur lesquels il serait bon de réfléchir : "Le français n'est pas notre langue". "Nous ne pouvons pas parler correctement une langue étrangère" - "Nous sommes déchirés entre deux cultures". "Nous n'avons pas choisi d'étudier le français" - "le français est une langue de colonisation". "nous parlons le français avec le génie africain" et pour finir "c'est la civilisation africaine qui nous intéresse, pas la civilisation française" -

Bref, c'était clair, le français et la culture française souffrent d'une désaffection notoire de la part de nos étudiants et il est bien normal, s'ils entretiennent cet état d'esprit, qu'ils ne soient guère stimulés pour se perfectionner dans une langue sur laquelle ils ont transféré leurs rancunes d'anciens colonisés et qui polarise leurs revendications politiques. Je parle du Sénégal, mais cette attitude se retrouve ailleurs, et à des niveaux beaucoup plus élevés ; il est remarquable de lire dans un DEA récemment soutenu à Dakar les affirmations suivantes : "les barrières linguistiques provoquées en Afrique par les langues d'invasion occidentales..." ; "ces langues occidentales imposées et mal enseignées... vont s'écartier rapidement parcequ'elles étaient et demeurent des éléments manifestes d'aliénation et d'inhibition". "La langue française est en situation anormale parce que langue imposée par les envahisseurs français aux Africains".

Ce sont des opinions émises par un professeur de français ayant déjà enseigné plusieurs années et notamment au Bénin. Que penser de ces attitudes paradoxales vingt ans après l'indépendance ?

Cela fait vingt ans que nous répétons qu'il est nécessaire d'enseigner les langues africaines - A défaut, on obtient ces frustrations collectives qui se retournent contre la langue française !

comme instrument de brimade de ces cultures locales, on se venge en brimant le français, c'est-à-dire en le parlant mal, en le déformant, en l'agressant. C'est logique.

Bien. Mais il ne suffit pas de comprendre. Encore faut-il remédier.

Car objectivement il est extrêmement regrettable pour les étudiants et futurs professeurs africains, qu'ils sabotent ainsi leur instrument de travail. - Car ils seront hélas professeurs de français. De mauvais français. Ne connaissant qu'un français qui tendra progressivement vers un créole qui, pour pittoresque qu'il soit, ne sera jamais qu'un dialecte ni français ni africain. Un bâtard isolera l'usager dès qu'il sortira de son pays. Qui risque de le ridiculiser s'il ouvre la bouche dans une réunion internationale. Qui constituera un handicap pour la communication/pour son statut même de professeur-de-français.

Car en effet si l'on tolère aisément qu'un ingénieur japonais fasse des entorses à la syntaxe s'il s'exprime en anglais, on n'acceptera d'un japonais - professeur - d'anglais qu'un accent, et si possible un léger accent japonais. - Si l'on fait profession d'enseigner une langue, on se fait un point d'honneur de ^{la} parler, et de l'écrire pratiquement sans faute.

C'est la logique de la spécialisation professionnelle. Ainsi en Belgique le futur professeur de français élimine le trop célèbre accent belge et fait la chasse aux belgicismes. Cela ne lui pose aucune problème d'identité et ne l'empêche pas d'aimer Jacques Brel, Verhaeren et Tyl Uilenspiegel...

Nous en arrivons donc en Afrique francophone à nous interroger sur la qualification future des professeurs de français.

Quels seraient les moyens pour remédier à cette détérioration ?

Nous en proposerons ici quelques uns, sans garantie, au niveau de l'Université, puisque aussi bien, nous n'avons point

autorité pour intervenir dans le secondaire, et qu'il faut s'attendre à une accentuation de ce mouvement chez les bacheliers.

- On pourrait - c'est le plus facile - sélectionner davantage les étudiants de français, dès la première année et sur le critère de la langue. - Mais s'il est efficace, ce précédent est aussi très impopulaire. Encore que dans la conjoncture du surplus des cadres diplômés c'est une politique qui se défend...

- On pourrait renforcer les programmes de français par au moins 3 heures par semaine de grammaire, stylistique, diction, correction des fautes idiomatiques, étude des niveaux de langue etc...

Trois heures obligatoires par semaine pendant trois ans, je pense que ce serait un contrepoids à l'absence d'effort personnel.

Enfin il y aurait une solution plus radicale car résolvant la question des frustrations psychologiques c'est d'accepter enfin de donner leur place aux études africaines en tant que telles. - Pour l'instant on saupoudre les programmes de chaque discipline ; mais si cela marche en histoire ou en géographie, cela donne des programmes incohérents en français en philo, en linguistique. Car on oblige en fait les étudiants à se spécialiser dans 2 civilisations, alors qu'il suffit bien d'une pour 3 ans de licence.

Je pense que une licence d'études africaines comportant langue, littérature et anthropologie africaines serait très satisfaisante, d'abord pour la fierté nationale de nos étudiants, et ensuite pour l'enseignement même de ces matières qui se compléteraient magnifiquement.

Cependant que français et civilisation française formeraient un département plus homogène, où alors chaque étudiant saurait ce qui l'attend et ne s'en plaindrait plus. Pas plus que ne se plaignent les étudiants d'allemand, d'espagnol ou d'arabe.

Je pense que, à l'expérience, le mariage lettres françaises/lettres africaines, n'est pas heureux. Il vaudrait mieux les enseigner dans des départements séparés et avec des cours liés à leurs civilisations respectives.

Mieux vaut un bon divorce qu'un mauvais mariage. Et cette animosité que subit le français de la part d'étudiants qui sont venus là pour étudier la littérature africaine, disparaîtrait automatiquement. On pourrait former des étudiants bien motivés, et dans les deux disciplines. Ce serait mieux pour eux... et aussi mieux pour les matières enseignées.

Je sais que ces propositions rencontreront peu d'enthousiasme. Mais elles ne sont pas exclusives. J'ai seulement voulu ici attirer l'attention sur ce problème et tirer la sonnette d'alarme.

Et j'espère que cela permettra d'ouvrir le débat et d'amorcer des réflexions et des propositions qui permettront, à échéance, de sortir de cette étrange impasse.

Je souhaite aussi qu'on fasse le point sur cette question dans d'autres universités africaines afin de savoir si ce phénomène est général ou s'il est particulier au Sénégal.

Fautes fréquentes

I. Doctorat :

- il a tué le type
- il s'accompagne avec
- ils envoyèrent vers lui... il envoia chez lui
- on lui a accueilli
- il veut le nuire... lui nuire
- nous sommes allés (là-bas)
- nous avons quitté chez lui
- je ne vois pas la vérité et suivre le mensonge
- assemblée ... rassemblement, réunion
- tu as dit que tu ne payes pas
- je suis vieilli
- Dieu lui a fait mentir
- on m'a fait tort
- il fut très bien affecté
- divorcer une femme
- sceller - seller
- sans que je ne te voie pas
- faire le linge - linger
- Dieu leur secourut
- si ton fils t'hérite

II. Maîtrise :

- se séparer avec (f)
- j'ai voulu voir comment la ville est-elle organisée (f)
- le nom du héros qui titre le roman
- une oeuvre autour de laquelle on a parlé
- un roman dans lequel on n'y apprend rien
- on a du mal à nous représenter Menrsault
- il a décidé de se séparer donc de sa femme
- cette situation influe dans son aventure
- mettre sa mère en asile
- couche toi te faire mutiler - vas te faire raser
- elle l'y éloigne - elle l'en éloigne

III. Licence :

- anthropophagisme
- matrilineaire - matriarcat (f)
- race - ethnies
- s'en éplora
- les villages d'où ils appartenaient
- ombrageux - ombragé - ombreux
- réflexion - réflexion
- la dans = là dedans
- ils quittèrent - ils partirent
- ils partirent à la Mauritanie (f)
- les cimetières - les tombes
- faire une prière à mon père - pour mon père
- crédule - crédible
- candide - naïf ≠ blanc
- quelque soit - quelle que soit
- s'ennuier - souffrir
- s'accompagner avec